

La location en ligne marche très fort

VAUD Les annonces Airbnb vaudoises ont doublé en moins de deux ans. La plupart pour des logements entiers.

PAR SOPHIE DUPONT

Les Vaudois sont de plus en plus friands de la location de leur appartement via Airbnb. Les offres dans le canton ont doublé en moins de deux ans, révélait l'Etat de Vaud dans le cadre de son projet de loi pour juguler l'emprise de ce type de plateformes sur le marché du logement et la concurrence avec l'hôtellerie. En mars 2017, 1830 annonces étaient recensées sur Airbnb contre 3672 en novembre 2018.



La présence d'Airbnb augmente aussi dans les autres cantons.

VANESSA MARMY
CHEFFE DE PROJET À LA DIVISION
LOGEMENT

«La présence d'Airbnb augmente aussi dans les autres cantons. Sa croissance a été très forte entre 2014 et 2018 et commence à fléchir», explique Vanessa Marmy, cheffe de projet à la division logement.

Les villes et les stations

L'Etat de Vaud a mandaté l'entreprise indépendante de récolte de données Inside Airbnb pour cartographier les logements proposés sur son territoire. Après les cantons du Valais et de Zurich, Vaud est celui qui présente le plus d'objets à louer. Deux tiers des annonces concernent des logements entiers, un tiers des chambres privées et moins d'un pour cent des chambres partagées. Avec plus de mille offres, Lau-



En novembre dernier, plus de 3600 annonces de location étaient recensées sur le site Airbnb. KEYSTONE

sanne est de loin la ville la plus concernée par le phénomène. Elle est suivie par Montreux (300 objets) et les stations des Préalpes: Ollon (avec Villars-sur-Ollon), Gryon, Leysin, Château-d'Ex. Dans les régions touristiques de montagne, la plate-forme donne une visibilité à des biens souvent déjà dédiés au tourisme. «Il s'agit simplement de l'utilisation d'un nouveau canal de distribution

par le secteur de la para-hôtellerie», précise Nicolas Délétroz, professeur à la Haute Ecole de gestion et tourisme Valais. Les hôtels et les bed and breakfast utilisent aussi Airbnb (14% des annonces dans le canton de Vaud). Mais dans les régions soumises à une forte croissance démographique, la plate-forme pourrait avoir un impact sur le marché du logement. Au total, environ 13% des annonces,

soit 461 offres, affichent une haute disponibilité et sont louées plus de 60 jours par an. A Lausanne, 130 logements sont potentiellement soustraits du marché du logement. L'Arc lémanique est aussi touché, notamment Montreux (55 annonces concernées). «En ajoutant les logements Airbnb fréquemment loués à ceux enregistrés comme vacants au 1er juin 2018, le taux de vacance passerait de 0,7 à

0,85% à Lausanne», souligne Vanessa Marmy. Pas de quoi sortir la ville de la pénurie de logement. Mais en obligeant les loueurs à s'annoncer et en limitant le nombre de jours de location sur Airbnb à 90 par année, le canton compte atténuer le phénomène.

Aussi des multiloueurs

Qui sont ces loueurs adeptes de l'économie participative? «La plupart sont des particuliers. Mais à Lausanne, où la pénurie est forte, on trouve davantage de multiloueurs», poursuit la spécialiste. Parmi eux, des agences connues de location de logements de vacances, mais aussi des nouvelles venues qui ont profité du filon Airbnb pour se profiler comme intermédiaires entre les particuliers et les clients de la plate-forme. Elles proposent des services comme la rédaction d'une annonce, la remise des clés, la blanchisserie, les nettoyages, mais aussi parfois le prélèvement de la taxe de séjour. Elles prennent pour commission jusqu'à 21% du tarif de location.

Certaines sont actives dans plusieurs pays. «Grâce à Inside Airbnb, nous avons repéré quatre agences intermédiaires. Mais il y a aussi d'autres hôtes très actifs, que nous n'avons pas pu identifier», relève Vanessa Marmy. A Lausanne, une annonceuse, qui change régulièrement de nom, propose vingt logements entiers répartis dans la ville, un autre en propose treize. Le phénomène des multiloueurs, en augmentation, représente 39% de l'offre globale du canton. **LE COURRIER**

EN
BREF

GROSSESSE

Gratuité des soins

Les soins doivent être gratuits dès la première semaine de grossesse. Le National a accepté, hier, par 135 voix contre 44, la motion d'Irène Kälin (Verts/AG) en ce sens. L'écologiste estime que le régime actuel est injuste pour des femmes qui doivent suivre un traitement pour des complications survenant pendant les douze premières semaines. **ATS**

MANDAT ONU

Ziegler allume Cassis

Jean Ziegler achève, ce vendredi, son mandat onusien au comité consultatif du Conseil des droits de l'homme. Au moment de partir, il dénonce la «totale incompétence» d'Ignazio Cassis et les «camps de concentration» que l'UE a établis, selon lui, en Grèce, dans un entretien à Keystone-ATS. Le Genevois de 85 ans reproche également au conseiller fédéral ses déclarations sur l'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens et la suspension du financement suisse, selon lui «catastrophiques». **ATS**

TESSIN

Un loup tue 41 moutons

Du 30 juillet au 23 août dernier, 41 moutons ont été tués au cours de quatre attaques survenues dans le Val Canaria, en territoire d'Airolo (TI). Selon les analyses génétiques, les ovidés ont été la proie d'un seul loup. **ATS**

AMBULATOIRE

Participation des cantons aux coûts

Les cantons devraient mettre la main au porte-monnaie aussi en cas de traitement ambulatoire d'un assuré. Le Conseil national a adopté, par 121 voix contre 54, un projet en ce sens. La gauche s'y est opposée. Actuellement, lorsqu'un patient reste une nuit à l'hôpital après une simple intervention chirurgicale, le canton paie 55% au moins du traitement, et la caisse-maladie 45% au plus. Si la même intervention est effectuée en ambulatoire, les coûts sont entièrement à la charge de la caisse-maladie et, via les primes, de l'assuré, a expliqué Philippe Nantermod (PLR/VS) au nom de la commission. Avec le projet de la commission, les cantons devraient assumer une participation fixe pour leurs habitants aussi dans ces cas. **ATS**

Non à l'initiative antiburqa

BERNE Le Conseil des Etats a rejeté, hier, le texte de la droite dure.

Interdire la burqa dans l'espace public va trop loin. Le Conseil des Etats recommande le rejet de l'initiative de la droite dure. Il préfère régler la question via une loi, qui dit dans quelles circonstances il est obligatoire de montrer son visage pour s'identifier. Les sénateurs ont dit non, hier, par 34 voix contre neuf, à l'initiative du comité d'Egerkingen, intitulée «Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage». Le contre-projet indirect, élaboré par le Conseil fédéral, a recueilli 35 voix contre huit. L'UDC, deux libéraux-radicaux et une socialiste ont voté pour l'interdiction de la burqa. Pour Thomas Minder (Ind./SH), il est nécessaire d'agir, car la Suisse fait face à une islamisa-

tion rampante. Le contre-projet du Conseil fédéral n'est qu'un placebo. «Le port de la burqa et du niqab reflète des courants fondamentalistes de l'islam. Cela ne correspond pas aux valeurs de notre démocratie», a renchéri Peter Föhn (UDC/SZ).

Pas un problème en Suisse

Géraldine Savary (PS/VD) a aussi avoué que ce texte, bien qu'issu des milieux islamophobes, lui posait un sérieux problème de conscience. Pour l'un de ses derniers votes à Berne, elle a préféré suivre ses valeurs féministes: «Aucun dieu n'exige que les femmes s'enterrent vivantes sous un linceul noir», a-t-elle déclaré. Le voile intégral ne constitue pas un problème en Suisse, ont

rappelé plusieurs orateurs. La ministre de la Justice, Karin Keller-Sutter, a elle-même reconnu n'avoir jamais vu de femmes en burqa en Suisse. Le niqab se voit parfois à Interlaken, à la rue du Rhône, à Genève, ou devant les devantures de bijoux à Zurich, a-t-elle relevé.

Soutenir une interdiction sans nuance constituerait une atteinte à la liberté des individus, a ajouté Robert Cramer (Verts/GE). Pour certaines femmes, c'est un réel choix qu'il faut respecter. «Faut-il interdire les piercings, parce qu'ils constituent une atteinte à l'intégrité physique?», s'est-il demandé. Où s'arrête-t-on? Pour Daniel Jositsch (PS/ZH), la burqa est indéniablement un



Les sénateurs ont dit non, hier, à l'initiative antiburqa. KEYSTONE

instrument d'oppression à l'égard des femmes. Mais l'initiative ne résoudra pas ce problème. Ni même le contre-projet du Conseil fédéral. Aucune loi n'est à même de le faire. Une interdiction serait l'expression de notre propre faiblesse, a renchéri la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter. «On a déjà les instruments dans notre législation pour combat-

tre les courants extrémistes», estime Andrea Caroni (PLR/AR). Et il n'est pas question d'empiéter sur l'autonomie des cantons. Le Tessin et Saint-Gall interdisent la burqa. Et la plupart ont des dispositions pour lutter contre le hooliganisme, a rappelé la ministre de la Justice, Karin Keller-Sutter. La balle passe dans le camp du National. **ATS**